

sur le thème "Recherche, gestion et analyse de l'information stratégique" Lieu : Auditorium de l'IRIT

Cette manifestation est organisée avec le soutien de l'association ECRIN.

<http://www.irit.fr/MANIFS/passerelles/industrie/>

Association ECRIN : <http://www.ecrin.asso.fr>

07 Mars 2002

Technologies de l'Information et de la Communication :

L'indispensable pour comprendre et décider- Jean-Michel Cornu

Détail : Lorsque l'on souhaite comprendre l'évolution des technologies de l'information et de la communication et s'en servir pour définir une stratégie, il n'est plus possible de se contenter de prévoir ce qui va arriver et de planifier en conséquence. Pour garantir la pérennité des investissements d'aujourd'hui et de demain, il est indispensable d'avoir une compréhension plus globale des évolutions et des enjeux

Pour en savoir plus : <http://www.cornu.eu.org/seminaire/>

Toutes les manifestations sont commentées et décrites sur :

<http://fing.org/index.php?rubrique=agenda>

07 mars 2002 à 19h30

conférence sur le "droit de l'Internet & Intelligence Economique"

par Maître Eric Barbry. Réservation obligatoire sur :

<http://www.aaeiaeparis.asso.fr/clubies.html>

Monsieur Eric Barbry est avocat à la Cour d'appel de Paris

- Directeur du département Internet du Cabinet ALAIN BENSOUSSAN-AVOCATS.

- Président d'honneur et co-fondateur de l'Association CYBERLEX.

- Co auteur du Que sais-je ? intitulé " Le droit du multimédia, du Cd-Rom à l'Internet ", et auteur de nombreux articles sur le droit du multimédia et le droit de l'Internet.

- Il intervient dans plusieurs programmes d'enseignement

Thèmes abordés :

- Le droit de l'Internet.

- Comment mettre en place une dynamique d'intelligence économique en toute légalité ?

- Comment lutter contre l'intelligence économique des concurrents par le droit

Renseignements complémentaires :

- Conférence organisée par le Club IES et le Club Juridique et Fiscal de l'IAE. Le jeudi 7 mars 2002, à 19h30, à l'ESIEA : 9, rue Vesale. Paris 5ème, Métro : Gobelins.

- Réservation obligatoire sur <http://www.aaeiae-paris.asso.fr/clubies.html> (formulaire en ligne).- Une participation de 6 euros (adhérent à l'AAE IAE, étudiants sur justificatifs) et 12 euros (non adhérent) est demandée. - Un buffet sera offert après la conférence.

- Contact : Jérôme Bondu (Responsable du Club IES) jeromebondu@hotmail.com

Paris 11 et 12 mars 2002

Point Doc 2002, congrès annuel des professionnels de l'information Les Rencontres d'Affaires organisent pour la quatrième année consécutive,

POINT DOC 2002, congrès annuel des professionnels de l'information se déroulera à Paris du 11 au 15 mars 2002: 1 Séminaire d'actualité,

les 11 et 12 mars 2002 Documentalistes : renforcez vos positions au cœur

des nouveaux circuits de l'information. - Tout savoir sur les nouveaux modes de relation à l'information. - Focus sur quatre nouvelles exigences documentaires : rentabilité de votre budget, retraitement de l'information, actions de communication, qualité. - Intranet, portail : comment vous positionner dans un processus de Knowledge Management? -

Toute l'actualité juridique et les nouveaux outils documentaires 10

formations méthodologiques et pratiques Vous pouvez également envoyer un

mail pour recevoir le programme détaillé de la manifestation à melot@Lra.fr

avec comme objet VM POINT DOC 2002 ou par tél :Diénéba CISSOKHO

au 01 46 29 68 94

12 au 13 mars 2002

Paris CNIT La Defense PROGIMARK

Salon de la gestion de la relation client

12 & 13 mars 2002

à l'ESIEE, 14, quai de la Somme à Amiens

Les étudiants du DESS

Veille stratégique, Innovation, Intelligence et Réseaux

(Institut d'Administration des Entreprises - Université Picardie Jules

Verne) organise le colloque

Acquérir, partager et protéger l'information, pour innover et développer l'entreprise,

séminaire placé sous le patronage de

M. Daniel CADOUX, Préfet de la région Picardie, Préfet de la Somme

13 et 14 mars 2002 à Paris

Séminaire KM du Collège de l'X

Intervenants : J-M Blancherie – Philippe Benhamou (Onera) - Joel Frigière – Joanna

Pomian (Nemesia) – Marc de Fouchécourt (ENSAM) – R. Collin

15 au 17 mars 2002

Dijon - Congrès de la FADBEN

Documentation : 6ème congrès des enseignants-documentalistes

thème central : "temps des réseaux, partage des savoirs".

18 au 20 mars 2002

au CNIT de Paris La Défense

Documation 2002 - Gestion de contenu et portails d'entreprise

Renseignements et inscriptions sur <http://www.technoforum.fr>

19 et 26 Mars 2002

VIGILANTE University

104 Avenue du président Kennedy

75016 PARIS

Séminaires techniques gratuits - les Breakfast & Learn

De 9h00 à 12 h00 - VIGILANTE - Unbiased Security Testing Specialist

samuel.simon@vigilante.com

Phone: + 33.1.53.92.70.20

20 et 21 mars 2002

Colloque organisé par les DESS VS2I et SID, formations de 3e cycle des universités de Lille

1 et Lille 3 (France) pour s'interroger sur l'état des lieux de la veille stratégique en 2002.

Cette manifestation permettra de recueillir les points de vue professionnels de haut niveau,

venant de grandes entreprises industrielles ou de service, du monde du conseil ou du secteur

public Message de Promidée, l'association des étudiants et anciens étudiants du DESS

Stratégie de l'Information et de la Documentation de Lille 3

Renseignements et lieu du colloque : Université Lille 3

Domaine du pont du bois BP 149 - 59653 Villeneuve d'Ascq Cedex 03 20 41 60 00

<http://www.promidee.net>

20 mars 2002

Séminaire animé par les consultants de Cybion et Benchmark Institut

Veille économique sur Internet

Les bonnes pratiques - Les meilleurs outils - Maîtriser et utiliser le flux

d'informations - Ce séminaire s'appuie sur l'exposé des outils existants et des méthodes

préconisées par Cybion, ainsi que sur des cas pratiques d'utilisation des

différents outils : annuaires, moteurs de recherche, agents intelligents,

bases de données, serveurs d'actualité quotidiennes.

Prix public : 750 euros HT-Infos : **Bérengère Delescluse** delescluse@benchmark.fr

22 au 24 mars 2002

France entière –

La fête de l'Internet - Le thème en sera « vivre l'internet au quotidien »

Infos : www.fete-internet.fr

25 mars 2002-03-02

Journée d'études organisée par le GFIL (Grpt Français de l'Industrie de l'Information)
Thème : la diffusion des données publiques : état de l'art
à 75007 - Paris Immeuble J.Chaban-Delmas – salle V.Hugo - 101 Rue de l'Université

26 mars 2002

Petit déjeuner débat au Point virgule

Quelle sécurité dans les échanges de données e-business ? au siège de la Banque de
Baecque Beau, 3 rue des Mathurins, Paris 9^{ème} infos : <http://www.silicon.fr/securite2602>

26 - 27 - 28 mars, Paris Expo, Porte de Versailles

Le SETI 2002 : la Semaine Européenne des Technologies de l'Information
réunit 12 salons - FIHT Comdex, Online, e-Crm, Netsec, Micad. pour ne citer
qu'eux! 1.500 exposants, 150.000 visiteurs et plus de 100 conférences!

<mailto:seti@infopromotions.fr> + <http://www.silicon.fr/seti2602>

27 et 28 mars 2002 -Paris

Séminaire organisé par Futuribles International avec le LIPS du CNAM
Méthodes et outils de la prospective stratégique, le GERPA et Proactivité
Conseil avec François Bourse, directeur à Proactivité Conseil, Pierre Chapuy,
directeur d'études au Gerpa, Michel Godet, directeur du Laboratoire
d'Investigation Prospective et Stratégique (LIPS), Hugues De Jouvenel et
Jacques Lesourne, Futuribles. Inscriptions et renseignements : Laurence
Faupin Futuribles International - 55, rue de Varenne 75341- Paris Cedex 07 Tel (33) 01 53
63 37 73 - Fax (33) 01 42 22 65 54

E-mail : forum@futuribles.com Site internet : www.futuribles.com

AVRIL

9 et 10 avril 2002

Par Futuribles International - séminaires
La prospective territoriale et le développement local

24-25 avril 2002

Stratégie et management dans l'économie de l'immatériel. Innovation et
compétitivité globale. Programme et conditions détaillées sur

www.futuribles.com ou sur demande à Laurence Faupin.

tél : 01 53 63 37 73 - E-mail : forum@futuribles.com

Formations

Le [Centre national d'enseignement à distance](#) (CNED) a lancé en janvier dernier un
nouveau programme de formation en techniques documentaires. La formation de 600
heures ne mène pas à un diplôme, mais elle permet de s'initier à tous les aspects du métier
de documentaliste ou de se perfectionner pour les personnes exerçant déjà une fonction
dans ce domaine. Le programme est structuré en cinq modules et peut être suivi en un bloc
ou en module séparé.

Contenu pédagogique :

Documentaliste aujourd'hui (100 heures) - Internet et la documentation (110 heures) Les
sources documentaires (120 heures) - Le traitement documentaire de l'information
(160 heures) - La diffusion de l'information (110 heures) –

Vous pouvez vous inscrire à cette formation en tout temps. Les droits d'inscription pour
l'ensemble du programme sont de 1098 euros et donnent accès au tutorat en ligne ainsi qu'à
un forum électronique. Infos : accueil-rouen@cned.fr.

DESS Gestion de l'information dans l'entreprise IEP Paris. (I.D)

Objectif/ débouchés : L'institut des sciences politiques de Paris propose un DESS qui
permet de former des professionnels en matière de gestion de l'information. Cette
formation propose aussi aux futurs d'acquérir une réelle culture d'entreprise ainsi qu'une
culture technologique.

Compétences requises : - Compétences en informatique (réseaux et conception de systèmes d'informations) :

Connaissances en gestion de l'entreprise

Connaissances des enjeux socio-économiques de NT IC

Connaissances des traitements documentaires

Qualités relationnelles.

Débouchés : Les étudiants diplômés sont recrutés pour occuper des fonctions de conseil, de management et d'animation dans des situations ou des projets visant à intervenir sur les systèmes d'information des entreprises, prendre en charge leur gestion ou celle d'un service d'information, étudier ou concevoir des produits ou des services innovants.

Conditions d'accès : Bac + 4

Contact : <http://dessinfo.sciences-po.fr/index.html>

Formation (LRA)

La veille automatique sur Internet, animée par Henry Samier et Victor Sandoval. Plus d'infos

<http://www.lra.fr/internet/html/pa08.html>

Maîtriser les aspects juridiques de la documentation

animée par Maître Laurence TELLIER-LONIEWSKI, Alain BENSOUSSAN

et Maître Yann BREBAN, Alain BENSOUSSAN les 13 et 14 mars 2002 et les 11 et 12 juin 2002

Manager et positionner votre service Information-Documentation

animée par Jean MICHEL, Consultant en management de l'information et de la documentation et Conseiller du Directeur, Ecole Nationale des Ponts et

Chaussées et Florence MUET, Cabinet Information & Management

les 13, 14 et 15 mars 2002 et les 17 et 18 juin 2002

Mettre en place une cellule de veille

animée par Josette BRUFFAERTS-THOMAS, PDG, COMPETITIVE INTELLIGENCE

MANAGEMENT et Boris BOHER, Directeur, BB&J CONSULTING et Gérard

NAVARETTE, associé fondateur, DIGIMIND

les 13 et 14 mars 2002 et les 13 et 14 juin 2002

Vu et entendu pour vous....

La tribune du Club I.E.S de l'IAE

Réunion de travail du 20/02/2002, au Club Intelligence Economique et Stratégique sur :

" Le partage des informations en entreprise ".

Présentation de la réunion

Cette seconde réunion de travail sur le thème du « partage des informations en entreprise » était réservée aux membres du Club. Elle a permis aux membres présents d'échanger:

- des témoignages sur des bonnes pratiques en matière de partage des informations,
- des témoignages sur des échecs, et des réflexions sur les freins au partage des informations.

Nous avons pu mettre le doigt sur les différentes approches culturelles (pays du Nord, pays anglo-saxons, pays latins) en matière de management et de partage des informations.

Il a été aussi fait mention de l'importance du phénomène d'appropriation des informations et des projets pour pouvoir en faire un usage réellement productif pour l'entreprise.

Enfin de nombreux témoignages autant sur des bonnes pratiques que sur des mauvais exemples ont permis de nous faire une idée plus précise de ce que nous pourrions proposer et implémenter au sein de nos structures.

Pour toutes informations sur nos réunions :

<http://www.aeiae-paris.asso.fr/clubies.html>

Rappel : Prochaine conférence publique du Club IES (voir rubrique Agendates)

Conférence le 7 mars à 19h30, sur le "droit de l'Internet & Intelligence Economique" par Maître Eric Barbry.

ACTUPRO

Corruption et risque Pays

Blanchiment des capitaux : l'Europe se mobilise

La déclaration de Paris, adoptée par les représentants des parlements de l'Union européenne a pour but la coordination et l'harmonisation des politiques nationales de lutte contre le blanchiment. Dans ce domaine, en effet, l'Europe se veut à la pointe du combat et un exemple pour le monde.

La déclaration en 53 alinéas contre l'argent sale qui a marqué la fin de la conférence des parlements de l'Union européenne n'a pas, ainsi que l'a rappelé Raymond Forni, président de l'Assemblée nationale française, de caractère contraignant, car ce n'est ni un traité international ni une convention. Mais c'est un engagement des parlementaires européens et des pays candidats à l'adhésion à l'UE de soutenir ces orientations devant leur parlement national quand il légifère contre le blanchiment. Des principes favorisant la transparence des mouvements de capitaux, prévoyant des sanctions contre les pays et territoires non coopératifs, renforçant la coopération judiciaire policière et administrative et des règles de contrôle du système financier international constituent donc désormais le cadre de référence des parlementaires européens.

En effet, dans la lutte contre l'argent sale *«les Européens se doivent d'être exemplaires»* a affirmé Lionel Jospin, Premier ministre français, lors de la séance de clôture des travaux de la conférence de Paris. *«Face au blanchiment l'Europe doit parler d'une seule voix et affirmer ses positions sur la scène internationale»* a-t-il ajouté. Cela implique d'agir, d'abord, dans l'Union européenne même en ne tolérant pas des entités financières opaques ou anonymes et en imposant des normes européennes de transparence minimale.

Mobilisation générale

Cela implique aussi un combat à l'échelle du monde et Lionel Jospin a appelé à *«une mobilisation générale contre le blanchiment»*. Puisque la communauté internationale doit s'attaquer ensemble aux problèmes de fond *«car aucun ne peut prétendre les résoudre à lui tout seul»*, le Premier ministre a souhaité que *«les Etats-Unis ne cédant pas à la tentation forte de l'unilatéralisme, se réengagent»* dans la coopération internationale. Mais la mobilisation contre l'argent sale concerne aussi les pays en développement car, selon Lionel Jospin *«aucun pays au monde ne doit fonder son développement sur des stratégies de moins-disant réglementaire»* et *«la lutte contre la délinquance financière n'est pas un combat des riches contre les pauvres, mais le combat du droit contre le crime»*. C'est pourquoi le gouvernement français souhaite que l'Europe propose aux pays du Sud de les associer à cette lutte avec en contrepartie un soutien particulier. Au contraire, persister dans une attitude accueillante à l'argent sale pourrait valoir à ces pays la suspension de l'aide publique au développement. La France donne un exemple de sa détermination en prenant des contre-mesures à l'égard d'un centre financier offshore du Pacifique, inscrit sur la liste noire du Gafi, la République de Nauru.

«L'enfer, c'est les autres»

Dans le rôle conciliateur de puissance invitante, Vincent Peillon, député socialiste français et président de la mission parlementaire contre le blanchiment des capitaux en Europe, a relevé que bon nombre des propositions de la déclaration finale figurent déjà dans l'arsenal législatif des pays membres, invitant ses collègues européens *«à partager nos vertus plutôt que nos vices»*. D'autant que pour Jean de Maillard, magistrat français en pointe dans la lutte contre le blanchiment, ces mesures ne vont pas assez loin face aux opérations financières internationales frauduleuses. C'est un véritable parquet européen qui a ses faveurs, estimant par ailleurs que c'est dès à présent tout à fait faisable.

A côté des mesures permettant la «traçabilité» des opérations financières et des donneurs d'ordre, la déclaration de Paris propose des sanctions contre les pays blanchisseurs dits *«non coopératifs dans la lutte contre le blanchiment»* dont le Gafi (Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux) a établi la liste noire de 19 noms. Un seul pays européen, la Hongrie, candidat à l'adhésion à l'UE, y figure mais devrait en sortir lors de la prochaine mise à jour en juin 2002. Pour autant, Jean-François Thony, magistrat et expert auprès de l'ONU, invite à ne pas jeter l'anathème uniquement sur de lointaines îles du Pacifique en affirmant que *«l'enfer c'est les autres»* tandis que, dans les pays

européens «les actes ne sont pas toujours à la hauteur des déclarations».

Pour en savoir plus :

Le site de la [conférence des parlements de l'Union européenne](#) contre le blanchiment des capitaux. (Source RFI – 07 et 08/02/2002 FRANCINE QUENTIN)

Brève

Inquiétudes en Grande-Bretagne.(D.R)

Le gouvernement britannique a reconnu, le 17 février, avoir facilité un prêt d'un montant de 70 millions de livres sterling auprès de la BERD en faveur d'un important donateur du parti travailliste (le « Labour party » (Le Figaro, 18/02/02). Le représentant du parti conservateur a demandé l'ouverture d'une enquête sur les circonstances de ce prêt à la société LNM de Lakshmi Mittal, milliardaire indien vivant à Londres, généreux donateur de 125.000 livres sterling le mois précédent le rachat du groupe sidérurgique roumain Sidex par LNM. On parle également d'une lettre de recommandation de Tony Blair en personne quelques mois auparavant lors de l'appel d'offre pour la privatisation du conglomérat roumain. Le géant anglais du secteur, Corus, ne doit apprécier cet humour à l'anglaise (Magazine Marianne, 24/02/02). Plus grave, selon un sondage récent paru dans le Sunday Times, une majorité de Britanniques pensent que les « Labours » sont corrompus ! (Les Echos, 18/02/02).

Hacking – Protection des données

Kim Shmitz, alias Kimble, bientôt jugé.(D.R)

Comme nous vous l'indiquions il y a un mois, ce hacker était arrêté à Bangkok, Thaïlande, alors qu'il était en fuite. Il tentait d'échapper aux faits qui lui étaient reprochés, c'est à dire une accusation pour délit d'initié sur le titre LetsBuyIt.com, estimé à plus d'un million d'euros (www.silicon.fr). A l'époque, il faisait déjà l'objet d'une condamnation précédente concernant des piratages informatiques sur les sites de la NASA, du Pentagone et de la Citybank. Il avait alors été condamné à 2 ans avec sursis. Renvoyé récemment devant les juges par le parquet de Munich, il sera présent au tribunal fin février pour son deuxième procès qui devrait déboucher, cette fois, sur plusieurs années de prison ferme

Hackers à roulettes -

Certains hackers se livrent à un nouveau sport : sillonner les villes à bord de camionnettes et s'introduire dans les réseaux sans fils des entreprises du coin. Ces réseaux ont en effet la particularité de porter au delà des bâtiments pour lesquels ils sont déployés et de n'offrir quasiment aucune sécurité. Cerise sur le gâteau, le réseau sans fil offre un accès anonyme à quiconque peut s'y connecter : il n'y a pas ici de fournisseur d'accès par lequel l'origine de l'intrusion peut être (...)
http://www.homo-numericus.bonidoo.net/spip_redirect.php3?id_breve=133

IBM lance des projets de protection des données personnelles à l'échelle mondiale.

IBM vient de créer «~l'Institut de la protection des données personnelles~» et le «~Conseil IBM pour la gestion de la protection des données personnelles~». L'Institut de la protection des données personnelles, dirigé par le Dr Michael Waidner, est le premier laboratoire de recherche technologique du secteur spécialisé exclusivement dans le développement de technologies de protection des données personnelles destinées aux entreprises. Il mènera des recherches dans huit laboratoires d'IBM répartis dans le monde entier. Le Conseil IBM pour la gestion de la protection des données personnelles comprend des établissements privés et publics triés sur le volet. Objectif~: tirer parti du savoir-faire des leaders de la sécurité et de la protection de la vie privée dans les secteurs de la finance, de la santé, de l'administration, du tourisme ainsi que d'autres secteurs d'activités clés.

Les membres travailleront en collaboration avec IBM pour répondre aux besoins émergents en matière de protection des données personnelles et créer la nouvelle génération de logiciels Tivoli pour la gestion de la confidentialité.

Ces deux projets permettront d'accélérer le développement de nouvelles technologies de protection de la vie privée et des données, problèmes auxquels sont confrontés les entreprises et le marché. (Source Christine Weissrock - Atelier BNP Paribas - 14/12/2001)

La protection des données : parfois une question de vie ou de mort...

La protection des données? Parfois une question de vie ou de mort Privaterra veut mettre la technologie au service des organisations travaillant sur les droits de l'homme. Mais pas n'importe quelle technologie : le cryptage, et tout ce qui peut les aider à conserver leurs informations aussi confidentielles que possible - Interview....

Quand et pourquoi avez-vous créé Privaterra ?

C'était il y a moins de deux mois, en décembre 2001. Le groupe a été créé par six personnes travaillant dans le domaine de l'informatique, de l'Internet et des droits de l'homme. Nous nous sommes rencontrés lors de conférences professionnelles et via le réseau, et nous avons découvert une attitude commune face aux problèmes des technologies sur la protection de la vie privée et la sécurité.

Malgré la présentation qui en est faite par les officiels du gouvernement, qui ont une idée derrière la tête, ou par la presse à sensation, les technologies sur la protection de la vie privée et la sécurité ne sont jamais que des outils. Pour ceux qui travaillent dans le domaine des droits de l'homme, et les gens qu'ils essaient de sauver ou de protéger, conserver intègre les informations et les communications est absolument indispensable. Utiliser ces outils peut être la différence entre être capable de faire leur boulot de protection, ou ne pas pouvoir le faire. Dans certains cas, cela peut même être une question de vie ou de mort.

A ce point ?

Oui, dans certains pays, des militants ou des groupes de "justiciers" font des descentes dans les bureaux des organismes protégeant les droits de l'homme ou au domicile de personnes y travaillant, emportant avec eux ordinateurs, dossiers et médias numériques divers. Ces mêmes groupes espionnent les individus et les organisations par du hacking simple ou en faisant pression sur les fournisseurs d'accès à Internet locaux. Sans le cryptage, les firewalls et autres technologies, toutes les informations de ces organisations humanitaires peuvent rapidement être mises à disposition de ceux qui pourraient souhaiter tuer, blesser ou influencer ces personnes que les travailleurs humanitaires tentent de protéger.

Cela peut être le dernier témoin d'un massacre, ou une personne devant témoigner sur des activités contraires aux droits de l'homme, ou simplement quelqu'un menacé car il parle trop haut...

Que pouvez-vous faire ?

Fournir les outils, et expliquer comment les utiliser convenablement. Et comme nous avons senti un véritable besoin pour du conseil d'expert dans ce domaine, que nous aimons, nous tentons de regrouper tout cela.

L'association des professionnels de l'informatique pour la responsabilité sociale (Computer Professional for Social Responsibility, CPSR) nous a offert l'hospitalité, et nous opérons donc comme un sous-projet de cette organisation. Beaucoup d'autres experts des problèmes de vie privée et de sécurité nous ont gracieusement offert leur assistance, et nous avons commencé des discussions avec des sociétés du hi-tech pour obtenir des licences à bas prix pour les organisations humanitaires avec lesquelles nous travaillons, et aussi des donations en logiciels et matériels. Pendant que nous finalisons la création de notre mouvement, en décembre, nous avons aussi organisé notre premier atelier, pour quatre associations humanitaire, au Guatemala. Nous en préparons d'autres. Nous sommes aujourd'hui présents en Amérique du Nord, Amérique du Sud et en Europe (source –Transfert.net 6.02 02) article et interview de Christophe Agnus

Le site de Privaterra <http://www.privaterra.org>

Bienvenue dans un monde sans fraude ...

Londres teste "Eurodac", base de données biométriques des demandeurs d'asile

Bienvenue dans un monde sans fraude... Les empreintes digitales des demandeurs d'asile seront désormais stockées sur une carte à puce. Cette "innovation" d'inspiration européenne prévoit aussi de ficher les mineurs, contre l'avis des eurodéputés

LONDRES - Les étrangers demandeurs d'asile politique de Croydon, une localité proche de la capitale britannique, vont être les premiers à tester des cartes à puce contenant leurs empreintes digitales fournies par le ministère de l'Intérieur (Home Office). Chaque demandeur se verra remettre une carte d'identité "ARC" (Application Registration Card). Elle contiendra ses empreintes digitales, sa photo, son nom, sa date de naissance et sa nationalité. D'autres informations, comme son adresse personnelle, pourront être ajoutées par la suite, données auxquelles seuls les agents de l'immigration seront censés avoir accès. Cette carte remplacera le formulaire classique actuellement fourni aux demandeurs d'asile. «Le document était trop facilement falsifiable, et peu résistant puisque ce n'était qu'une feuille de papier», explique un porte-parole du Home Office. Il indique que le gouvernement espère que la carte va réduire les fraudes et améliorer les démarches pour les demandeurs. Si le Home Office n'y fait aucune allusion dans sa [communication](#), ce projet est inspiré par l'Union européenne (UE). Le programme, nommé Eurodac, a pour vocation de créer une base de données centralisée des empreintes digitales pour chaque demandeur d'asile de l'UE. Le règlement du Conseil de l'UE du 11 décembre 2000 (Journal officiel de l'UE du 15/12/2000 - [document PDF](#)) précise bien que le Royaume-Uni et l'Irlande y ont adhéré.
(source ZD Net 6 02 02)

Comme la Chine la Russie songerait à contrôler l'accès à Internet...

Le ministère russe de l'Intérieur prépare des propositions pour soumettre à contrôle et autorisation l'accès à Internet dans le cadre d'amendements à la loi sur la sécurité nationale qui doivent être présentés à la Douma au printemps, a affirmé la presse récemment .

Selon le quotidien d'opposition *Novye Izvestia*, citant des sources au ministère, tout utilisateur d'Internet devrait au préalable être enregistré auprès des autorités policières. Avant de pouvoir acheter un modem ou de faire installer une ligne à haut débit, un utilisateur potentiel d'Internet devrait selon ces sources recevoir une autorisation policière, délivrée après enquête de voisinage détaillée.

Une taxe serait prélevée par la même occasion.

Le ministère de l'Intérieur prévoit de même un amendement élargissant les disposition de l'article 272 du Code pénal sur «l'accès illégal à l'information informatisée», selon *Novye Izvestia*

Les sources du quotidien au ministère ont affirmé qu'il s'agissait de limiter «l'utilisation criminelle» d'Internet et de restreindre la diffusion de la pornographie.

Interrogé par l'AFP, un porte-parole du ministère de l'Intérieur a indiqué «n'avoir rien à déclarer sur ce sujet».

Démenti des agences russes ...

Les agences russes ont de leur côté diffusé un démenti catégorique du ministère, qualifiant ces informations «d'absurdes».

Novye Izvestia, un quotidien contrôlé par le milliardaire en exil Boris Berezovski, souligne que l'initiative a été lancée par une Commission sur la sécurité de l'information créée avec l'appui du directeur du FSB (service de sécurité fédérale, ex-KGB) Nikolai Patrouchev.

Selon le quotidien, ces propositions entrent dans le cadre d'une campagne de mise au pas des médias indépendants, qui a vu notamment la fermeture en janvier de la chaîne de télévision TV-6 contrôlée par Boris Berezovski.

En 1998, le FSB avait émis une directive forçant les fournisseurs d'accès à Internet à prendre des dispositions techniques permettant la connexion de leurs ordinateurs à ceux des services secrets, soit le contrôle des informations transmises y compris des courriels
(Source Multimedium – AFP 1/ 02 / 02)

Sécurité globale

Vu les nouvelles exigences de ses clients en matière de sécurité, IBM vient de prendre la décision de rassembler l'ensemble de ses services spécialisés en sécurité informatique au sein d'une seule entité baptisée Global Security Solutions. Parallèlement, Big Blue s'allie avec Kroll, un cabinet spécialisé de New York, afin de disposer d'analyses plus précises sur tous les aspects de la sécurité au sein de l'entreprise, y compris l'intégrité physique du personnel et la protection des sites industriels. D'ores et déjà, Global Security Solutions dispose d'environ 3 000 spécialistes formés dans Global services, la branche d'IBM qui abrite les services d'urgence sans lesquels beaucoup d'entreprises new-yorkaises n'auraient pu reprendre rapidement leurs activités après les attentats du 11 septembre dernier. La gamme de services proposée par IBM comprend les logiciels d'opération Tivoli, les systèmes de stockage de données et les services, et l'entreprise compte également renforcer sa R&D notamment dans le domaine des technologies d'identification biométrique. (Source : Wall Street journal via ADIT)

<http://www.zataz.com/zataz/news.php?id=324&file=02.html>

Russie : le hacking à la mode ...

Pénétrer dans des systèmes informatiques est à la mode à Saint-Pétersbourg, ancienne capitale impériale, où a été formé Vladimir Lévine, premier pirate russe ayant volé plus de 10 millions de dollars à Citibank en 1994.

«Tous les bons informaticiens de Saint-Pétersbourg sont également pirates informatiques», affirme Denis Khartchenko, un ingénieur de 30 ans qui avait gagné sa vie pendant des années grâce au piratage.

Ils pénètrent dans des systèmes informatiques du Pentagone (ministère américain de la Défense) et du FSB (services de sécurité russes) ou entrent dans ceux des banques : le mythe et la réalité sont indissociables pour les jeunes diplômés des universités techniques russes qui s'amuse à se procurer gratuitement des «bricoles» ou rêvent de la gloire des grands «hackers».

«Deux centres scientifiques russes, Saint-Pétersbourg (nord-ouest) et Novossibirsk (Sibérie), ont la réputation d'être de grands pourvoyeurs de pirates informatiques de haut niveau», dit Konstantin Kitaï ev, le responsable du «Département R» local du ministère de l'Intérieur chargé de la lutte contre les délits informatiques. «Les délits dans ce domaine se multiplient en progression géométrique», poursuit M. Kitaï ev.

Pour des gens sérieux, c'est une bonne source de revenus ...

Les pirates ont des motivations et des spécialisations différentes. «Des étudiants des écoles techniques pratiquent le "cambriolage" des logiciels pour être "in". Pour des gens sérieux, c'est une bonne source de revenus», raconte Denis Khartchenko, actuellement employé d'une société informatique de Saint-Pétersbourg.

Il y a des pirates informatiques qui travaillent sur commande de sociétés en volant pour elles des logiciels spécialisés, selon Viatcheslav, un autre informaticien de Saint-Pétersbourg.

«Ce n'est pas très facile de trouver à Saint-Pétersbourg un travail bien payé pour un informaticien. Pourquoi ne pas gagner un peu d'argent en piratant si tu es capable de le faire ?», dit-il.

Le marché noir de la deuxième ville de Russie est inondé de logiciels volés dont le prix est nettement inférieur à celui des magasins spécialisés.

«Dans le métro, vous pouvez pour 40 roubles (un peu plus d'un dollar) acheter un soft rare qui coûte plusieurs centaines de dollars», reconnaît Denis.

Les policiers sont cinq à lutter contre les pirates informatiques dans la deuxième ville russe (5 millions d'habitants) et ne gagnent que l'équivalent de 80 dollars par mois, mais semblent être aussi passionnés par leur travail que ceux qu'ils poursuivent.

«Tous mes collègues sont des enthousiastes. Des professionnels de leur niveau pourraient gagner cent fois plus dans le secteur privé», souligne Alexandre Vassiliev, chef-adjoint du «Département R» qui a ouvert 345 enquêtes criminelles à Saint-Pétersbourg au cours des huit premiers mois de 2001. Quelque 1.375 délits ont été commis en Russie en 2000 dans le domaine de l'informatique et des hautes technologies, selon les chiffres officiels.

«Pour la plupart des pirates informatiques russes, leur activité n'est qu'un passe-temps, mais ils font très vite des progrès», estime Alexandre Vassiliev.

Il existe un énorme danger : ils ont du talent et n'ont pas d'argent. Nous nous demandons quelle commande et de la part de qui ils pourraient obtenir

dans l'avenir, conclut-il...

Le crime rôde partout sur le Net

Pour justifier la convention sur la cybercriminalité, le Conseil de l'Europe a inventorié les délits commis sur Internet. Au menu : violation de systèmes informatiques, fraude à la carte bancaire, virus...

[Trente Etats ont voté le 23 novembre](#) la convention sur la cybercriminalité. Les signataires ont conçu un outil de défense juridique contre tous les crimes commis à travers les réseaux informatiques.

La notion de cybercriminalité couvre aussi bien les actes de piratage, la fraude informatique, la propagation de virus, la distribution d'images pédophiles, et de copies illégales d'oeuvres protégées sur Internet. Pour justifier l'utilité de cette convention, le Conseil de l'Europe a présenté quelques chiffres alarmants.

La fraude à la carte bancaire génère chaque année 400 millions de dollars de pertes dans le monde. Les pirates informatiques savent déceler les failles des systèmes informatiques pour s'emparer de données confidentielles. Ils détournent ainsi les numéros et les codes des cartes bancaires. Un groupe de fraudeurs russes et ukrainiens s'est attaqué à plus de quarante sites américains. Le butin : les numéros de 1 million de cartes de crédit. Certains pirates sont moins chanceux. La police italienne a déjoué une tentative de détournement organisée par la Mafia. Une subvention européenne de plus de 1 milliard d'euros a failli être transférée sur la réplique du portail d'une banque.

22 000 tentatives d'infractions contre le Pentagone

Une enquête menée aux Etats-Unis révèle que 85 % des entreprises sondées ont été victimes d'intrusions sur leur réseau. L'administration n'est pas à l'abri : le Pentagone a enregistré en un an plus de 22 000 tentatives d'infractions contre ses structures informatiques. Mais ces chiffres, déjà alarmants, seraient bien en deçà de la réalité.

Plusieurs études menées sur les continents américain et européen montrent qu'un tiers seulement des victimes déclarent les infractions.

D'après le FBI, beaucoup de sociétés ou d'institutions ne sont pas suffisamment protégées contre ces pirates informatiques. Quelque 5 000 infrastructures vulnérables à la cybercriminalité, et dont l'attaque pourrait déstabiliser l'économie entière d'un pays, ont été recensées.

Autre fléau de l'Internet : les virus. Selon le FBI, environ 50 nouveaux virus (de types ver et cheval de Troie) feraient leur apparition chaque semaine. Un chiffre qui risque d'augmenter : les néophytes peuvent désormais produire leur propre virus grâce à la centaine d'outils de création automatique qui circulent sur le Net. Les attaques de virus ont déjà coûté près de 12 milliards de dollars.

Le cybercrime concerne également la pornographie infantile. De 350 000 à 500 000 clichés à caractère pédophile circulent sur le Web affirme la division française pour la répression des atteintes aux personnes et aux biens (DNRAPB).

(source Coralie Cathelinais- 28 /11/01 – 01 Net)

ACTUPROFLASH

La (bonne) liberté de l'information

Le gouvernement américain s'apprête à adopter, sur recommandation du Congrès, une loi obligeant les journalistes à révéler leurs sources d'information confidentielle sous peine d'emprisonnement. Il s'agit de criminaliser les fuites d'information confidentielle. Le Président Clinton s'était opposé à pareille mesure.

L'enjeu est de taille: le contre-pouvoir démocratique, surtout aux USA, consiste à pouvoir jouir d'un droit d'examen des politiques de façon publique et ouverte. Tous ceux qui, à l'instar des bibliothécaires, militent pour la liberté de l'information sont censés avoir un point de vue sur la question.

Aux États-Unis, on ne veut pas que le gouvernement puisse dissimuler ses fraudes, ses tromperies, ses embarras politiques voire ses comportements criminels sous un couvert de répression déguisée. Dans la vague de globalisation actuelle, une telle pratique peut

facilement et aisément se répandre ailleurs, dans les autres pays occidentaux ou orientaux. La Chine capitaliste en est déjà un bon exemple et un précurseur... (*Source:* <http://www.aclu.org/action/classified107.html>)

MARCHÉ et ÉCONOMIE DE LA BIBLIOTHÉCONOMIE

Les gros fusionnent, le marché stresse !

Wolters Kluwer a mis la main sur la compagnie Silver Platter Information. Kluwer fusionnera cette nouvelle acquisition avec son produit Ovid Technologies. Kluwer occupe dès à présent une place de choix dans les banques de données scientifiques et médicales.

À titre d'indication, Silver Platter permet un accès à 250 bases de données (plus de 2 millions d'articles scientifiques). (1)

<http://www.wolterskluwer.com> ou <http://www.silverplatter.com>

Communiqué de presse de SilverPlatter :

http://www.silverplatter.com/press/kluwers_silverplatter.html

Communiqué de presse de Wolters Kluwer :

<http://www.wolterskluwer.com/dynamic/newsarticle.asp?newsid=97>

Avec gForce, Docent étend le e-learning à la gestion du savoir

Docent, spécialiste de la formation en ligne, étend son offre de services du e-learning au knowledge management, et ce grâce au rachat de gForce.

Docent, fournisseur de logiciels et de services spécialisé dans les solutions e-learning, élargit ses compétences à la gestion des savoirs non structurés avec le rachat de gForce. gForce est un fournisseur de solutions de diffusion et de traitement rapides de contenu e-learning.

«En incorporant notre technologie à la plate-forme e-learning intégrée de Docent, notre clientèle pourra accéder à une solution d'entreprise globale et puissante», remarque Katherine GLASSEY, Présidente de gForce.

Outre la formation, ce sont également les informations circulant dans une entreprise qui peuvent être recueillies, triées par pertinence, par rubriques et mises à jour par les utilisateurs eux-mêmes. La société Docent alliée à gForce peut répondre à la demande des entreprises en matière d'analyse concurrentielle et de formation à la certification de leurs cadres. La suite gForce comprend : gForce Exchange et Dashboard (espace de travail sur le Web avec accès individuel aux supports de formation) ; Author (création et publication de contenu multimédia) ; Studio (présentation multimédia sur le lieu de travail) ; Publisher (optimisation de la gestion du contenu).

A ces solutions, il faut ajouter un service de diffusion de contenu (gForce Server) ; le traitement de rapports d'évaluation de l'efficacité de la formation (Manager) ; la création simulée d'un contenu en ligne (Simulation) ; et enfin la création d'évaluations en ligne par les produits de la gamme gForce sont d'ores et déjà disponibles auprès de Docent. Cisco, KPMG Consulting, Interwoven, Commerce One, Agile, Silicon Valley Bank et the Pacific Exchange, comptent parmi les clients de gForce.

Sécurité : manque de protection des entreprises européennes (D.R)

Les entreprises européennes avouent leur manque de protection. Dans notre dernier numéro, nous faisons état de trois études européennes récentes, couvrant la France, le Benelux et le Royaume-Uni, qui soulignaient la faible protection informationnelle des entreprises face aux risques modernes (hacking, fraude interne, protection Brevets.). C'est aujourd'hui une étude IDC, réalisée fin 2001 sur les cinq plus grands pays européens (Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie et Espagne), qui vient confirmer les tendances observées auparavant.

Les entreprises du panel sont un tiers à reconnaître avoir été victimes de fraudes informatiques au cours de l'année 2001 (<http://www.site/IDC>). Il ressort que près de la moitié des dirigeants interrogés ont pris conscience récemment de la vulnérabilité de leur infrastructure informatique. La destruction de données représente un risque majeur pour près de 80 % d'entre eux et les autres principales malveillances citées concernent les virus et les « erreurs et pannes internes ».

Comme dans les autres études, l'une des conclusions importante est que, dans un cas sur deux, les entreprises n'avouent posséder aucune ressource interne dédiée à la sécurité (des informations et des données sensibles). Ce chiffre monte à 2/3 pour celles ayant subi une attaque datant de moins d'un an. (Source NET ECONOMIE.Com du 27 11 01)

Connectsciences.inist.fr : le portail scientifique

L'inist-Cnrs a lancé depuis octobre dernier le portail ConnectSciences qui se présente comme un portail dédié à la recherche et à la gestion de l'information scientifique et technique. Autour de trois axes, les ressources documentaires, les outils et les services personnalisés, cette plateforme évolutive est conçue pour intégrer de façon progressive et à court terme une interface en anglais ainsi qu'un service d'alerte. L'organisation des ressources documentaires est régie par la volonté d'ordonner et de structurer pour les professionnels comme pour le grand public, l'accès à l'information scientifique et technique.

Contact : eric.goettman@inist.fr

Washington adopte un nouveau standard de cryptage

Le ministère américain du commerce (US Department of Commerce) vient d'approuver un standard de cryptage des données, le Advanced Encryption Standard (AES), qui a pour vocation de protéger les données d'ordre personnel et financier utilisées par le gouvernement, ou dans le cadre d'échanges commerciaux. Il remplace les deux normes actuellement utilisées, le protocole Triple DES et le Data Encryption Standard (DES), adopté en 1977 par le National Institute of Standards and Technology (NIST), une antenne du ministère du commerce américain Donald Evans, le secrétaire américain au Commerce, a présenté la nouvelle norme lors d'une réunion avec les membres de la Business Software Alliance. « L'AES aidera la nation à protéger ses infrastructures d'information cruciales et garantira la confidentialité des informations à caractère personnel concernant le peuple américain », a-t-il déclaré dans un communiqué.

Des clés à 128, 192 et 256 bits

Le NIST a indiqué que le nouveau protocole pourrait être utilisé pendant une vingtaine d'années au moins. L'organisme travaille sur des projets de normes depuis quatre ans. Il a retenu la norme AES parmi des propositions émanant de 12 pays, suite à un appel d'offre international, passé en septembre 1997. Elle est basée sur la formule de cryptage Rijndael, développée par les cryptographes belges Joan Daemen et Vincent Rijmen, qui n'ont pas demandé à percevoir de royalties.

L'AES supporte des clés de codage à 128, 192 et 256 bits, alors que le DES ne supportait que les clés à 56 bits. Actuellement, un ordinateur peut obtenir une clé DES en quelques heures, selon la NIST.

En guise de comparaison, et en admettant qu'une machine parvienne à craquer en une seconde une clé à 56 bits, il lui faudrait 149 milliards d'années pour venir à bout d'une clé codée à 128 bits.

Des produits intégrant le nouveau standard sont attendus prochainement.

(source : ZD Net France) *Margaret Kane, CNET News.com*

Cybio : nomination

Bertrand Heynard, 31 ans, a été nommé directeur général du spécialiste de l'intelligence stratégique sur Internet. Titulaire d'un DEA de stratégie industrielle et financière, il a commencé sa carrière en 1996 chez Natexis puis a rejoint Raimbault SA. Il était depuis août 2001 directeur financier et du développement de Cybio.

(source : J.du Net 21 12 01)

Toujours Cybion.....

Cybion et Lexiquest partenaires dans le secteur de la veille stratégique
Cybion, prestataire de services, et l'éditeur Lexiquest deviennent partenaires afin de renforcer leur offre de veille stratégique à destination des entreprises.

Cybion, prestataire de services (business intelligence) spécialisé dans la recherche d'informations et la veille stratégique sur Internet, forme un partenariat avec LexiQuest, éditeur de logiciels d'interrogation en langage naturel destinés à la recherche, l'analyse, et à l'accès aux informations sur Internet et Intranet.

«Cybion est un pionnier de l'intelligence économique, bénéficiant d'une expertise et d'un savoir-faire reconnus en France. Grâce à cet accord nous pouvons optimiser nos offres respectives», remarque Olivier JOUVE, Directeur des opérations France et Bénélux de LexiQuest

Dans le cadre de cet accord, les analystes de Cybion utilisent l'application LexiQuest Mine, un outil de cartographie qui permet d'analyser des volumes importants de données à partir de documents hétérogènes (pages web, e-mails, brevets).

Les informations clés sont extraites dans le but de réaliser des cartes de données montrant quels sont les principaux concepts et liens existants.

«Le volume d'information désormais disponible sur Internet est considérable. Il s'agit pour une société comme la notre, d'accroître la pertinence de nos recherches avec une 'vue aérienne' de nos compilations et ainsi de rendre plus aisé le travail de nos analystes», précise Carlo REVELLI, fondateur et Président directeur général de Cybion. Le prestataire a d'ores et déjà utilisé ce nouvel outil de recherche en interne pour exploiter les archives de son site www.veille.com.

Depuis 1998, date de la création de la mailing liste Veille, plus de 20 000 messages ont été stockés.

LexiQuest Mine permet d'exploiter l'information contenu dans ces archives et d'observer l'évolution du volume de discussions portant sur un sujet précis, par exemple le concept d'agent intelligent, et de mieux cerner le profil des personnes qui ont contribué à ces discussions –(source Ariane BEKY - 09/01/2002)

Nouvelles technologies pour les JO de salt Lake City...(A.B)

Les Jeux Olympiques cette année avaient vraiment un goût de sécurité renforcée. Ou plutôt un goût de Big Brother sur ski... Entre l'arrivée à l'aéroport ou TOUTES les valises étaient visitées par les douaniers, où les badges, cartes d'identités devaient être en votre possession sous peine de rester plantés devant les check points, nombreux, vraiment très très nombreux.

Parmi les divers moyens mis en place par les "organisateur" on notait aussi un avion plutôt indiscret. L'objet volant filmait, photographiait et était capable, selon les autorités locales, de "lire au-dessus de votre épaule". Il paraît que les JO cette année servaient aussi à tester du nouveau matériel que Big Brother de 1984 n'aurait même pas rêvé !

L' avion, une sorte de gyroplane, est une mutation entre un hélico et une aile volante. Il secondait les centaines de caméras qui pullulaient sur les divers lieux où se déroulaient les JO de Salt Lake. (Source : zataz.com)

Fin de la première édition de la Lettre d'Intelligence économique et stratégique

© La Lettre de l'Intelligence économique et stratégique est réalisée par
Infobox-fr - Agence de contenu éditorial pour site Web - Département de
Groupe I.Com Directeur : Maxime Paulet - Journaliste - Consultant
Collaboration rédactionnelle et documentaire : Aï cha Bala - Isabelle
Delamare - Dominique Renard.